

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Pollution aquatique - L'Anses et l'Onema signent une convention de partenariat

- Pour le site - Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2011

OIEau - IOWater - OIAgua

Le 31 janvier 2011, Marc Mortureux, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (Anses), et Patrick Lavarde, directeur général de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), ont signé une convention de partenariat de trois ans. Cette collaboration a pour objectif de mieux répondre aux enjeux de sécurité sanitaire liés aux secteurs de l'eau et des milieux aquatiques.

Cette convention se concrétisera notamment par des actions communes sur les sujets et dans les domaines prioritaires suivants :

- priorisation des substances polluantes à rechercher,
- évaluation des risques sanitaires liés aux pesticides,
- caractérisation des risques émergents tels que résidus de médicaments, nanoparticules, cyanotoxines,
- développement de méthodes d'analyses chimiques et écotoxicologiques.